

BAROMETRE DE LA PREVENTION DES DECHETS MENAGERS EN WALLONIE - 2024

Note de synthèse



Novembre 2024

Direction des Infrastructures de Gestion et de la Politique des Déchets (DIGPD)
Contact: dechets@spw.wallonie.be



ESOMAR²⁴
Corporate

NOTE METHODOLOGIQUE

L'étude « **Baromètre de la prévention des déchets ménagers en Wallonie** » réalisée pour la **Région Wallonne**, est destinée à comprendre les pratiques des citoyens en matière de gestion des déchets et à analyser les évolutions et les tendances en la matière.

Cette étude a été réalisée auprès d'un **échantillon de 2008 personnes**, représentatif de la population wallonne âgée de 18 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle et de province de résidence.

Les interviews ont été réalisées par **internet** sur système CAWI (*Computer Assisted Web Interview*). La durée moyenne de passation du questionnaire était de 23 minutes.

Les interviews ont été réalisées **du 24 juillet au 6 août 2024**.

OpinionWay rappelle par ailleurs que les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : **0,8 à 1,8** points au plus pour un échantillon de 2000 répondants.

Note sur les comparaisons avec les éditions précédentes :

- Lorsque cela est possible, les résultats sont comparés avec les deux éditions précédentes.
- Lors de cette vague, les répondants pouvaient passer à la question suivante sans sélectionner une réponse. Contrairement aux éditions précédentes, les modalités « je ne sais pas » n'étaient pas proposées.

OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.

A. Des déchets alimentaires encore (trop) fréquents mais une amorce de changements de comportements

1. Jeter les restes de repas, une habitude fréquente

- **Près de la moitié des Wallons ont indiqué jeter au moins une fois par semaine leurs restes de repas** (47%), 10% le faisant même au moins une fois par jour. Dans le détail, les fruits (au moins un fois par semaine : 37%) et légumes (38%) sont davantage jetés (hors épluchures) que les viandes (27%) et poissons (14%).
 - Ce sont **les plus jeunes** (moins de 35 ans : 56% au moins une fois par semaine) **et les Wallons avec un ou plusieurs enfants** habitant dans le ménage (58%) qui jettent davantage les restes de repas (hors épluchures etc...).
 - A contrario, les femmes (42%), les retraités (34%) et les personnes issues des foyers le plus modestes (revenus < 1670€ : 38%) semblent davantage être attentifs à leur consommation.
- Soulignons que les produits permettant une durée de conservation relativement longue sont peu jetés. Moins de 2 Wallons sur 10 déclarent jeter fréquemment des produits secs (13% au moins une fois par semaine), des œufs (18%) et des plats préparés conditionnés (17%), même si ces derniers posent une question supplémentaire en matière de gestion des emballages.
- **Notons que pour 67% des Wallons, la part des aliments jetés au cours de la semaine jugés « inévitables » est inférieure à 25%**. Cela peut démontrer un manque de sensibilisation quant aux solutions de lutte contre le gaspillage alimentaire, voire questionner sur d'autres freins sociétaux bloquant les changements de comportements des usagers à ce sujet*.

2. Les principales causes de mise à la poubelle des déchets alimentaires demeurent identiques, mais des changements de comportements semblent être à l'œuvre

- Les quatre premières raisons évoquées par les consommateurs ayant jeté des aliments restent les mêmes depuis 2018 : une préparation en trop grandes quantités (27%), le manque de temps pour consommer l'aliment (27%) et une date de péremption dépassée (24%).
- En revanche **certaines raisons sont nettement moins évoquées que lors des éditions précédentes** du baromètre, laissant envisager une évolution dans le comportement des Wallons :
 - « *J'ai préparé cet aliment en trop grandes quantités* » et « *J'ai trouvé que cet aliment n'était pas bon et je ne l'ai donc pas mangé* » reculent de 7 points depuis 2018 (respectivement à 27% et 10%) ;
 - « *La date de péremption des produits frais était dépassée* » et « *J'ai oublié que j'avais cet aliment chez moi* » sont en retrait de 6 points (respectivement à 24% et 17%) ;
 - « *J'ai servi de trop grandes portions de cet aliment* » n'est cité que par 17% des répondants, soit une baisse de 4 points.

* ADEME (étude en cours) *Les "valeurs" influencent-elle le gaspillage alimentaire ?* publication à suivre sur la Librairie ADEME

- Il semble y avoir **une attention plus marquée des Wallons à leurs produits, que ce soit en termes de gestion de la conservation comme de quantités à préparer**. Les effets cumulés de la sensibilisation à la gestion des déchets et de la crise inflationniste expliquent certainement, en partie, ces évolutions.

B. Le compostage, une pratique stable qui pourrait se développer via le compostage collectif

1. Une pratique du compostage fortement corrélée aux conditions de logement et à certains critères sociodémographiques

- **56% des Wallons déclarent composter leurs déchets organiques**, proportion relativement stable par rapport à la mesure effectuée en 2022 (58%). La part de Wallons déclarant composter est cohérente avec celle de Wallons qui disposent d'un jardin adapté au compostage (60%).
- **Deux clefs d'analyse** permettent de cerner cette population pratiquant le compostage :
 - La première est **la situation en matière de logement**. Les propriétaires de maison (65%) compostent davantage que les propriétaires d'appartements (32%). Si les locataires de maison compostent moins que les propriétaires (51%), la différence reste notable par rapport aux locataires d'appartement (33%). Ici se joue la question de **l'équipement et de la place disponible** pour cette pratique.
 - La seconde est davantage **sociodémographique**. Les Wallons ayant les niveaux de diplômes le plus élevés (niveau universitaire : 63%) et ceux ayant des enfants mineurs au sein du ménage (64%) compostent davantage. **La sensibilisation des personnes les plus diplômées** aux questions environnementales, en général, et **le rôle des enfants dans les écogestes** sont largement explicatifs de ces différences observées.
- **Les raisons principales** évoquées pour expliquer le fait de ne pas composter les déchets organiques **sont en évolution** constante depuis 2018.
 1. La principale est **une modification de la gestion publique**, collective, de ces déchets :
 - « *Mes déchets organiques sont collectés à domicile* » a progressé de 12 points depuis 2018 (cité aujourd'hui à hauteur de 31%), témoignant du développement du dispositif de collecte en porte-en-porte ;
 - « *Je n'ai accès à un compost* » reste la principale raison (33% des citations) mais diminue de 12 points, démontrant ainsi de meilleures opportunités pour les Wallons.
 - « *Je ne sais pas comment composter* » (9%) est en recul de 5 points, témoignant d'une amélioration de l'information générale à propos du compostage.
 2. **Les nuisances du compostage et le désintérêt** pour la question restent évoqués par une proportion non négligeable de « non pratiquants » :
 - « *Un compost est source de nuisance* » progresse de 10 points depuis (à 23%, l'essentiel de la hausse se concentrant sur la période 2018-2022 : +7 points) ;
 - « *Ça ne m'intéresse pas* » (12 %) et « *je n'ai pas le temps de composter* » (10 %) restent relativement stables au cours du temps.
- **61% des Wallons pratiquant le compostage utilisent le compost produit**, notamment les retraités (68%) et propriétaires de maison (67%).

2. Le compostage collectif, une pratique peu développée

- **Seuls 5% des Wallons compostent collectivement**, en grande partie au sein de projets de petite envergure (1 à 10 personnes impliquées dans 43% des cas). Les raisons de cette absence de pratique sont nombreuses :
 - « *Il n’y en pas près de chez moi* » (30 %), « *on ne me l’a jamais proposé, mais si cela avait été le cas, j’aurais accepté de participer* » (11 %) et « *le compost collectif près de chez moi n’accepte plus d’autres membres* » (2 %), sont des réponses qui démontrent **une possibilité de la part de ces usagers de s’investir dans un projet de compostage collectif**, si les conditions pour le faire sont réunies ;
 - « *Je préfère composter les déchets chez moi* » (22 %) et « *je préfère utiliser le service de collecte des déchets organiques* » (14 %), témoignent d’**une part non négligeable de Wallons ayant une solution de gestion des déchets organiques satisfaisante** et n’étant pas susceptibles d’adhérer au compostage collectif ;
 - « *Je ne savais pas ce que c’est* » (16 %), indique **une absence d’information** sur le sujet pour un nombre relativement important de Wallons qui justifient le besoin d’une sensibilisation plus poussée à ce sujet.

C. Une inégale sensibilisation au plastique

1. Une attention portée aux types d’emballages achetés et aux contenant utilisés lors des achats

- **54% des Wallons font toujours attention à la possibilité de trier** l’emballage des produits achetés, part en hausse de 11 points depuis 2022. Soulignons que les deux-tiers des Wallons les plus âgés déclarent faire particulièrement attention aux emballages lors de leurs achats (66% des 65 ans et plus) contre 38% seulement des moins de 35 ans.
- **L’achat en vrac est clairement préféré pour les fruits et légumes (73%)**, seule catégorie de produits pour laquelle la majorité des Wallons se reportent vers ce type d’usage. Dans le détail, c’est essentiellement *via* du vrac réutilisable dans le contenant des consommateurs (42%) que les fruits et légumes sont préférentiellement achetés. **Aucun autre produit n’émerge aujourd’hui comme pouvant être préféré acheté en vrac** plutôt que pré-emballé. Notons que la majorité des Wallons demeurent attachés à l’emballage plastique pour les produits d’entretien (54%) et d’hygiène (50%).
- **L’utilisation de contenants personnels réutilisables est en hausse** sur la période 2022-2024 pour ce qui est des courses alimentaires (+18 points, à 71%). Cette évolution est l’effet miroir de la baisse significative de l’utilisation de sacs de caisse réutilisables mis à disposition lors du passage en caisse (-22 points, à 28%). L’essor de cette pratique peut s’expliquer par les différents débats ces dernières années, ayant amenés à l’interdiction de sacs plastiques, mais aussi à l’inverse, à la distribution en plus grande quantité de sacs en tissus, lors d’événements divers.
 - Concernant les contenants personnels réutilisables, l’étude du profil des répondants montre qu’il s’agit davantage des femmes (75% contre 67% des hommes), des Wallons âgés de 50 ans et plus (77% contre 52% des moins de 25 ans). En revanche l’appartenance géographique à une province n’a pas d’incidence sur cette pratique.

2. Une sensibilité relative vis-à-vis de l'utilisation d'objets confectionnés avec des matières plastiques

- **Une minorité de Wallon cherche à éviter régulièrement** d'acheter des objets contenant du plastique (au moins souvent : 38%), **la proportion des plus attentifs s'avérant marginale** (8% seulement font toujours attention). Un peu plus d'un tiers déclare le faire « parfois » (36%) quand un quart le fait rarement ou jamais (26% dont 8% « jamais »).
- **Les objets pour lesquels l'évitement du plastique est le plus important sont les vêtements** (cités par 51% des répondants cherchant à éviter les objets confectionnés en plastique), les sacs d'emballages (44%) et les meubles (37%). Un tiers des répondants citent les bouteilles (34%) ou ustensiles de cuisine (33%) alors que **l'attention est peu portée pour ce qui est des tapis (23%) et jouets (20%)** notamment, malgré les effets néfastes en matière de santé.
- **39% des Wallons consomment principalement de l'eau en bouteille**, générant une part considérable de déchets plastiques. Soulignons que la proportion de consommateurs de reportant sur l'eau du robinet est majoritaire (relativement, à 46%) et confirme cette année la forte hausse enregistrée entre 2018 et 2022 (+7 points). Si l'eau du robinet semble gagner du terrain depuis 2018 la marge de progression reste importante, notamment pour capter l'intérêt de ceux qui consomment les deux types d'eau indifféremment (12%).
 - La province de résidence influe sur les réponses : 6 usagers du Brabant wallon (58%) et de la province Luxembourg (57%) sur 10 consomment principalement de l'eau du robinet, contre 37% seulement des usagers du Hainaut.
- Les Wallons cherchant à minimiser leurs achats d'objets en plastique le font pour **éviter en premier lieu la production de déchets plastiques** (59% de citations). Si la question des risques de pollution des eaux (50%) est citée par la moitié des répondants, **seuls 4 sur 10 sont sensibles à l'impact en matière de pollution des sols (41%) et sur la santé (40%)**. Moins d'un quart des citations portent sur les impacts sociaux (22%), l'épuisement des ressources (24%) et la pollution de l'air (24%).

D. La sensibilisation à la diminution des déchets d'équipements électriques et électroniques se heurte à la question économique

1. La difficile émergence d'informations objectives concernant la durée de vie des appareils achetés

- **Généralement les consommateurs wallons tiennent compte de la durée de vie des appareils au moment de leurs achats.** C'est notamment le cas lors de l'achat de gros appareils ménagers (80%), d'équipements informatiques (74%) ou encore de smartphones (74%). Les produits pour lesquels cette durée de vie est moins prise en compte sont les jouets électriques et électroniques (61%) et les instruments de surveillance et de contrôle (64%).
Soulignons qu'après des acheteurs de panneaux photovoltaïques, un regain d'intérêt est perceptible pour la question de la durée de vie de produits achetés, avec une progression de 9 points depuis 2018 (à 73%). De plus, **ces panneaux photovoltaïques font partie des objets pour lesquels les consommateurs wallons sont les plus attentifs**, 50% déclarant toujours prendre en compte leur durée de vie (2^{ème}, derrière les gros appareils ménagers pour lesquels 53% en prennent toujours compte).

- **Deux critères principaux** sont pris en compte par les consommateurs pour estimer la durée de vie, dont **la réputation de la marque** (entre 50% et 55% des citations selon la catégorie de produits évoqués) et **la durée de la garantie** (entre 44% et 50%), **soit deux éléments « marketing » gérés directement par les producteurs.**

Les indices de réparabilité (entre 19% et 23%) et les labels (entre 17% et 23%) sont cités par moins d'un quart des consommateurs, pourtant généralement demandeurs d'informations leur permettant de s'orienter. **La recherche d'informations « objectives » n'apparaît pas comme un réflexe** ici, certainement **par manque de légitimité aux yeux des consommateurs ou d'émergence face aux multiples informations disponibles** lors des achats.

2. Un taux de non-réparation des appareils élevé, notamment parce que la réparation revient plus cher que l'achat

- Si les gros appareils ménagers, souvent onéreux, sont réparés par les deux-tiers des Wallons confrontés à un problème (67%), les autres appareils testés dans cette étude font apparaître des taux de non-réparation importants. **Ainsi dans 4 cas sur 10, les smartphones (38%), équipements informatiques (39%), matériels électroniques grand public (42%) et petits appareils ménagers (42%) ne sont pas réparés bien qu'ils en aient besoin.**
- **Le fait que la réparation soit plus chère que l'achat est la principale raison évoquée** pour chacune des catégories de produits testée, notamment pour ce qui concerne les gros appareils ménagers (52%), les smartphones (44%), petits appareils ménagers (41%) et matériels électroniques grand public (41%). Sont également évoqués l'indisponibilité des pièces de rechange (notamment pour les petits appareils ménagers, à 27%) ou le manque de réparateur (notamment pour les outils électriques, à 23%).
- **Lorsque les appareils sont réparés, ce sont essentiellement des professionnels qui sont mobilisés**, soit par la garantie (notamment pour les outils électriques -30%- et les matériels électroniques grand public -29%-) ou l'appel à un réparateur spécialisé (notamment pour les smartphones -41%- et les gros appareils ménagers -39%-). La réparation par l'utilisateur lui-même intervient toutefois dans un tiers des cas pour les outils électriques (35%) et les petits appareils ménagers (32%).

E. La progression de l'apposition « stop-pub » confrontée à un non-respect de la consigne

- En 2024 **31% des Wallons ont apposé un autocollant « stop pub »** sur leur boîte une proportion **en progression constante depuis 2018 (+12 points depuis 2018 ; +5 points depuis 2022)**. Parmi ces autocollants, 81% sont de type « *NON-Publicité et NON Presse gratuite* », et 17% « *NON-Publicité et OUI Presse gratuite* ».
 - Les autocollant « stop pub » sont particulièrement apposés par **les plus jeunes** (40% des moins de 35 ans contre 22% des 65 ans et plus), les propriétaires d'appartements 43% contre 26% en maison) et les locataires, quel que soit leur type d'habitat (37%).
 - Notons également que les **résidents de la province Brabant wallon** se distinguent des autres Wallons, 43% déclarant avoir apposé un autocollant « stop pub ».

- Malgré l'apposition de l'autocollant « *NON-Publicité et NON Presse gratuite* » **50% des Wallons concernés continuent de recevoir des prospectus**, notamment dans la Province de Liège (59%) Lorsque l'autocollant « *NON-Publicité et OUI Presse gratuite* » est apposé, ce taux de non-respect de la consigne grimpe à 60%.
- **22% des Wallons n'ayant pas apposé d'autocollant souhaiteraient le faire**, 13% indiquant ne pas avoir pris le temps d'apposer l'étiquette et 9% ne sachant pas comment l'obtenir.
- Parmi les 72% de Wallons souhaitant continuer à recevoir des publicités et de la presse gratuite, la très grande majorité souhaitent les recevoir non emballés (79%), preuve que cette population demeure sensible à la question de la gestion des emballages plastiques.

F. Des comportements vertueux majoritairement revendiqués dans les travaux de construction

- **35% des Wallons ont entrepris ou fait réaliser des travaux de construction ou de rénovation dans leur habitation l'an dernier†**, et parmi eux, **un quart affirme avoir été en contact avec de l'amiante** (26%).
 - Les Wallons âgés de moins de 50 ans (41%), issus d'un ménage avec enfant (44%), les cadres du secteur privé (49%) et les propriétaires d'une maison (43%) ont davantage entrepris ou réalisés des travaux au cours de l'année.
 - Parmi les Wallons ayant entrepris de travaux, 48% des moins de 35 ans et 44% des locataires estiment avoir été en contact avec de l'amiante.
- Dans le détail 42% des Wallons déclarent avoir réalisé ces travaux eux-mêmes (dont 31% exclusivement par eux-mêmes) et 28% par un proche (dont 19% exclusivement). Au final, **50% des Wallons sont exclusivement passés par eux-mêmes ou un proche pour réaliser leurs travaux**. Cette part importante de Wallons qui se tourne vers l'auto-rénovation semble être **une bonne piste à soutenir pour favoriser l'évolution des comportements vertueux**, pourvu que de la sensibilisation ciblée et des moyens soient mis en œuvre pour les informer. 43% des Wallons ayant entrepris de travaux sont passés, pour tout ou partie, par une entreprise privée (dont 35% exclusivement).
- **52% des Wallons ayant réalisé des travaux ont utilisé**, au moins en partie, **des matériaux de réemploi** (20%), contenant une partie de matériaux **recyclés** (20%), complètement recyclés (16%) ou **biosourcés** (9%).
 - Les moins de 35 ans (77% des moins de 35 ans contre 41% des 35 ans et plus) et les ménages avec enfant (69%) sont plus enclins à recourir à ces types de matériaux.
- La moitié des personnes ayant réalisés des travaux ont amené elles-mêmes leurs déchets en recyparc (51%) et 38% ont vu leurs déchets emportés par l'entrepreneur en charge des travaux. Notons enfin que 12% ont loué un conteneur et 11% ont déclaré avoir toujours leurs déchets à domicile.

† Précision pour la lecture des résultats : nous parlons ici de tous types de travaux de construction ou de rénovation

G. Malgré une perception globalement positive de la propreté dans leur territoire de vie, les Wallons condamnent les citoyens eux-mêmes comme principaux responsables de la malpropreté observée

- **Parmi les Wallons concernés** par chacun des espaces publics dans leur ville de résidence, **77% jugent les quartiers résidentiels propres**. Plus de 6 sur 10 estiment également que les abords des écoles (67%), les espaces verts (67%) et les abords des commerces (65%) de leur ville de résidence sont propres. La **perception est nettement plus dégradée en ce qui concerne les arrêts de transports en commun (49%) et les bords de routes (44%)**, que seule une minorité perçoivent comme propre.
 - La perception est nettement plus positive parmi les résidents du Brabant wallon ou de la province Luxembourg que parmi les résidents du Hainaut et de la province liégeoise, et ce sur l'ensemble des espaces concernés.
- **9 Wallons sur 10 estiment que les citoyens sont responsables de la malpropreté des espaces publics (88%)**, 56% déclarant même être tout à fait d'accord avec cette opinion. Si la responsabilité d'autres acteurs est pointée du doigt, c'est dans des proportions moindres. Ainsi 59% estiment qu'il s'agit de la responsabilité des pouvoirs publics et 53% de celle des entreprises. Depuis 2018 les Wallons estiment que la responsabilité porte nettement moins sur les entreprises (-17 points) et les pouvoirs publics (-8 points) que sur celle des citoyens (-2 points). Ceci reflète possiblement **l'impact des discours de sensibilisation actuels sur ce phénomène, qui se concentrent principalement sur les agissements des citoyens**.
- **La malpropreté est perçue comme résultant principalement du manque d'éducation auprès des citoyens**, qu'ils soient adultes (pour 51% des Wallons jugeant les espaces malpropres) ou enfants et adolescents (39%). Dans le même ordre d'idée, 21% pointent le manque d'implication sur le sujet des citoyens à l'échelle des quartiers (24%). **Aussi les Wallons se tournent vers les pouvoirs publics**, jugeant qu'il y a un manque de répression (24%) ou que le nombre de poubelles publiques est insuffisant (23%). Les autres raisons sont citées par moins de 2 répondants sur 10, mais il est intéressant de noter que **le manque de campagnes de sensibilisation à la propreté n'est cité qu'à hauteur de 6%, comme si ces dernières semblaient suffisantes mais incapables de lutter** contre le manque d'éducation qui persiste.

H. L'achat et le don de seconde main visent surtout les objets du quotidien et les produits d'habillement, alors que la pratique du partage de biens séduit peu

- **Les produits de seconde main, achetés ou reçus, sont principalement des objets du quotidien** (livres, objets de décoration, petits articles de brocantes, jouets) **et des vêtements, chaussures et autres accessoires d'habillement**. 3 Wallons sur 10 estiment avoir, en grande mesure, acheté en seconde main et/ou reçu des objets du quotidien au cours de l'année dernière. Autour d'un quart juge également avoir, en grande mesure, acheté en seconde main et/ou reçu des vêtements, chaussures et autres accessoires d'habillement.
 - Ce type de consommation est **davantage répandue auprès des moins de 35 ans**, des ménages **avec enfant**, et des Wallons issus des foyers **les plus modestes**.

- **Les achats de produits du quotidien se font surtout au travers de plateformes et applications Internet (26%)**, mais aussi de brocantes et bourses diverses, impliquant un échange de visu (23%). Quant aux dons, ces objets sont principalement transmis entre proches (35%), même si les plateformes en ligne sont également mobilisées (22%). Si les mêmes canaux sont mobilisés pour les vêtements, soulignons que les achats de seconde main se font aussi fréquemment via des lieux tenus par des associations de l'Économie Sociale et Solidaire (36%).
- Au cours de l'année **58% des Wallons déclarent avoir procédé à des réparations sur leurs vêtements**, chaussures et/ou autres accessoires d'habillement, **une pratique en hausse** depuis 2022 (+8 points).
 - **Cette pratique est particulièrement genrée** : s'il y a peu de différences en termes de capital économique ou de générations, les femmes apparaissent comme pratiquant davantage la réparation de vêtements (58%) que les hommes (45%).
 - Les Wallons n'ayant pas effectué de réparations estiment qu'ils n'en ont pas eu besoin (44%), que le prix de la réparation était plus cher que l'achat d'un produit neuf (24%), ou encore que le vêtement n'était pas réparable (20%).
- **8 Wallons sur 10 se disent intéressés par le fait de déposer en recyparc des objets en bon état** qui ne leur servent plus (79%), voire d'emporter des objets en bon état de ces mêmes lieux et qui pourraient leur être utiles (68%). Toutefois le développement de ce type de pratiques ne pourra se faire que via un maillage territorial fin de ces espaces, 72% des Wallons n'étant pas prêts à parcourir plus de 10 km pour accéder à une donnerie, 32% jugeant qu'il faudrait en avoir une à moins de 5 km de chez eux.
 - Les plus âgés sont particulièrement intéressés par les dons qu'ils pourraient y faire (85% des 65 ans et plus) alors que les Wallons ayant des enfants dans leur foyer pourraient en profiter pour emporter des objets nécessaires (73%).
- Seuls les livres (71%), le matériel/outils de bricolage et jardinage (67%) et les jeux de société et jouets non électroniques (59%) pourraient être partagés par une majeure partie des Wallons. Hormis ces trois catégories de produits, la possibilité de partager ou louer d'autres types de biens est minoritaire, notamment les smartphones, téléphones portables (22%), les vêtements, chaussures et/ou autres accessoires d'habillement (26%) et les équipements informatiques (29%). Ces catégories de produits apparaissent comme les moins susceptibles à passer par des usages alternatifs. **La possession des biens demeure la norme, voire le souhait, des consommateurs.**

I. Les labels, une confiance à ancrer dans l'opinion

- **Moins de 7 Wallons sur 10 estiment pouvoir faire confiance aux labels éthiques (66%)** ou écologiques (61%). La suspicion à l'égard de ces labels est assez répandue. Notons en premier lieu que seuls 1 Wallon sur 10 juge qu'on peut tout à fait faire confiance à ces labels (écologiques : 9% / éthiques : 11%). 3 Wallons sur 10 n'ont pas confiance, 29% pour les labels éthiques voire même 35% pour ce qui concerne les labels écologiques.
 - Les hommes (labels écologiques 40% / éthiques 35%) et les Wallons âgés de 65 ans et plus (écologiques : 41% / éthiques : 35%) ressortent comme les plus sceptiques alors que les plus jeunes sont les plus confiants

En conclusion, cette étude révèle plusieurs grands enseignements :

- Concernant les déchets alimentaires et organiques, les Wallons pourraient **bénéficier de plus de sensibilisation pour réduire la part de gaspillage alimentaire**, notamment face à **la marge de progression possible concernant les déchets jugés évitables** par ces mêmes répondants. Il serait également pertinent de cibler les usagers intéressés par le compostage collectif pour leur donner les moyens d’agir sur ce gisement d’évitement.
- Si les Wallons semblent **déjà sensibilisés à la question des déchets plastiques**, il existe une **marge de manœuvre en termes de déploiement des achats en vrac**, que ce soit au travers de réglementations capables d’inciter à la pratique, mais aussi de sensibilisation pour en démontrer les avantages.
- **La durée de vie des équipements est une notion bien intégrée qui influe sur la consommation des Wallons**. Ils peuvent toutefois avoir moins recours aux réparations, celles-ci étant souvent plus chères que l’achat d’un objet neuf.
- **L’achat et le don en seconde main sont déjà bien ancrés dans les pratiques**, pour certains produits spécifiques. Comme pour les équipements du quotidien, les réparations de vêtements sont une solution de recours à la hausse, même si elles sont souvent également freinées par leur coût.
- Il est possible d’observer **un fort intérêt pour la création de plus d’espaces de donnerie au sein des recyparcs**. Ces espaces pourraient aussi inclure des matériaux liés à la construction, notamment quand on comprend qu’une grande partie des Wallons effectuent leurs travaux eux-mêmes et pourraient être intéressés par la pratique du réemploi dans ce contexte.
- Globalement, **les espaces urbains sont perçus comme étant plus propres**, ce qui est corroboré par d’autres études menées en parallèle sur le sujet. Les raisons évoquées pour expliquer la malpropreté s’attachent principalement au manque d’éducation et d’implication des citoyens, volets qu’il conviendra de cerner spécifiquement pour lutter contre le problème.